





Bilan au titre de la prise en compte du développement durable

Évènement : Journées DASCE 2011

Nature : rencontre des délégués en charge des sports, de la culture et de l'entraide des ASCE

Date: du 5 au 7 octobre 2011 (2 jours) Organisateurs: ASCEE 07 & ASCEE 26

Nombre de participants : 260 + 12

Salle ou extérieur : salle

Lieu de la manifestation (urbain / rural) : Commune de Vogüé – Ardèche (rural)

Les ASCE organisatrices ont souhaité prendre en compte les préoccupations du développement durable pour l'organisation des DASCE et s'inscrire ainsi dans la démarche proposée par la commission développement durable de la FNASCE et dans la continuité des initiatives engagées à Arles (DASCE 2010) et Arcachon (Congrès 2011).

Bilan général

1) La gouvernance

L'éco-responsabilité a été évoquée régulièrement lors de l'élaboration du dossier de candidature et au cours des réunions préparatoires, comme un élément à part entière de la manifestation.

Toutefois, les délais d'organisation relativement courts (candidature tardive) et la co-organisation par deux ASCE n'ont pas permis une intégration optimale des enjeux du développement durable et une réelle appropriation par l'ensemble des acteurs et partenaires.

Mais, globalement, le comité d'organisation s'est impliqué en soutenant les actions proposées.

2) Eco-communication

Faute de compétences et de supports techniques, il n'a pas été possible de dématérialiser complètement les inscriptions, comme l'avaient expérimenté les organisateurs du congrès. Ce n'était pas un objectif des organisateurs. En revanche, l'envoi du dossier a été réalisé par téléchargement sr le serveur de la FNASCE, sans utilisation de papier, une démarche qui se généralise pour l'ensemble des manifestations.

Une carte de France de grand format, affichée à l'accueil, avec le nom de l'ensemble des participants a permis de supprimer 260 exemplaires de la liste des participants, soit environ 1 ramette ³/₄ de feuilles A4.

En revanche, un manque de communication avec le prestataire a conduit au maintien des menus sur les tables, alors que le comité d'organisation des DASCE avait préparé de grands menus en format A0, en un exemplaire par repas, affichés avant chaque repas dans le couloir entre le bar et la salle de restauration.

Aucun dépliant touristique n'a été distribué ni mis à disposition des participants, hormis ceux que l'hébergeur met traditionnellement à disposition de sa clientèle. Par ailleurs les partenaires du marché du terroir ont également été incités à limiter la distribution de plaquettes.

3) Transports

Le site n'était pas accessible directement en transports en commun et ce critère n'a prévalu lors de la recherche d'un site, certains départements ne disposant pas d'équipements de grande capacité dans une configuration d'accessibilité directe en modes alternatifs à la voiture.

En revanche, les participants n'avaient aucun déplacements à faire pendant la durée de la manifestation, puisque toutes les prestations (réunions, repas, hébergement, animations) étaient sur place. Le village pittoresque était accessible par un cheminement piéton pour les participants qui le souhaitaient.

Pour les transferts vers la gare de Montélimar, une navette, organisée prioritairement avec un grand car pour le départ a permis un rabattement vers la voie ferrée.

4) Politique d'achat

Le cadeau de bienvenue (mouton) a fait l'unanimité au sein du comité d'organisation. Il a permis aux organisateurs de soutenir et de faire connaître une SCOP engagée dans une démarche de développement local et de commerce équitable.

Les sacs d'accueil ont été réalisés en coton bio avec des encres végétales. Nous avons passés commande au même fournisseur qui avait réalisé les sacs pour le congrès d'Arcachon. Ces sacs sont réutilisables et en matières naturelles.

Le comité d'organisation a également opté pour la distribution d'éco-verres, reproduisant l'expérience d'Arles et Arcachon. Ces gobelets, qui constituent un souvenir « pratique » pour les participants leur permettent d'intégrer de nouvelles pratiques de consommation.

Les organisateurs avaient également incité le prestataire à intégrer dans ses menus des produits locaux favorisant les circuits courts.

5) Maîtrise des consommations et gestion des déchets

Il n'y a pas eu d'actions spécifiques sur la maîtrise des consommations énergétiques. En revanche des efforts importants ont été réalisés dans la réduction de la consommation de papier. Cette mesure n'a hélas pas été quantifiée.

Des bacs de récupération des papiers avaient été installés dans les salles de commission et accueil. Mais, du fait de l'absence de communication en direction des participants, cette action n'a pas été une réussite. Les bacs ont été considérés comme des poubelles « classiques » (papiers, emballages divers, mouchoirs en papiers,...).

Les déchets de buvette recyclables (carton, pet, verre,...) ont été déposés dans des récupérateurs adaptés.

6) Sensibilisation à l'environnement

Le film et l'exposition retraçant l'expérience d'Ardelaine ont été manifestement appréciés et ont mis en lumière un exemple d'entreprise ayant intégré les piliers du développement durable dans son activité quotidienne : économique, social, environnemental, gouvernance.

Un quizz sur la forêt « ardroméchoise » a été distribué aux participants, en prenant prétexte de

l'année internationale des forêts. Il a rencontré un vif succès et de nombreuses personnes y ont participé, ce qui a favorisé le développement de quelques connaissances en matière forestière, mais aussi le lien social, puisque le quizz a donné lieu à des réflexions collectives, lors d'un repas. Les actions spécifiques de sensibilisation ont donc globalement été positives.

7) Favoriser l'accès aux personnes souffrant de handicap

Les organisateurs ont veillé, dans l'attribution des chambres, à faire en sorte que le séjour des personnes à mobilité réduite soit facilité.

(38)

Difficultés rencontrées

- absence de définition préalable d'une démarche complète de développement durable avec détermination d'objectifs chiffrés et d'indicateurs de suivi
- absence de définition préalable d'un cadre de gouvernance et d'un référent « DD » (qui ne fasse que ça au sein du comité d'organisation)
- difficultés de faire prendre conscience que 'est un « mode de faire » et non un simple « verdissement » du projet
- défaut de présentation et de communication sur certaines actions, ce qui a nui à leur efficacité
- opposition récurrente de certaines personnes vis-à-vis des écoverres, pour des questions d'hygiène (à nuancer)

Volets réussis

- réduction sensible de la consommation de papiers et prise de conscience que des supports collectifs (affiches) sont plus efficaces que des papiers distribués
- éco-responsabilité de la pochette d'accueil
- sensibilisation à des exemples de développement durable ou à certains aspects
- les écoverres, en trois manifestations (Arles 2010, Arcachon 2011 et Vogüé 2011) ont permis aux participants d'intégrer de manière plutôt satisfaisante cette nouvelle pratique

Facteurs de reproductibilité

Les mêmes que ceux qui avaient été pointés par les organisateurs du congrès 2011 sont à retenir (reproductibilité globale moyennant certaines compétences à développer, frein des habitudes). En complément, on peut retenir les points suivants :

- l'exigence de la désignation d'un référent « expert » au sein du comité d'organisation
- l'importance de la communication dans la réussite des actions
- la difficulté à trouver dans tous les départements des sites répondant à des facilités d'accès tous modes et favorisant l'utilisation du train